



AVIS DE COURSE 2017

Raid longue distance

Phare Amédée / Anse-Vata

CATAMARANS – DERIVEURS – HABITABLES – WINDSURFS

ELIOTTS - KITESURFS - KAYAKS – VA'A – STAND UP PADDLE

Samedi 30 septembre et 1^{er} octobre 2017

Préambule :

Les concurrents (et chaque membre de l'équipage) doivent être titulaires au moment de leur inscription d'une licence valide se rattachant à sa fédération ou ligue de tutelle, portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat de non contre indication, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque concurrent devra, au moment de son inscription : *"accepter de se soumettre aux Règles de Course de la fédération de référence, à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et notamment aux instructions du Directeur de course"*.

Le Kite-board est rattaché à la FFV et la Bluescope Race inscrite au calendrier FFV, les licenciés FFVL seront acceptés s'ils se soumettent –au moins provisoirement- à la FFV avec une licence à jour.

La voile est un sport à risque et une activité potentiellement dangereuse. Toute personne envisageant de participer à la course, que ce soit en tant que participant ou



autre, doit le faire tout en acceptant les risques inhérents à une telle participation et en sachant que cette participation pourrait entraîner des dommages ou pertes.

Chaque compétiteur participe à la course à ses risques et périls et reconnaît que sa décision de participer a été prise sous sa seule responsabilité. Il est de la seule responsabilité de chaque participant de décider de participer à la course en fonction de sa compétence, de l'état de son moyen nautique, des conditions météo prévues ou subies pendant la course, de sa propre condition physique et médicale, et ainsi de suite.

1. ORGANISATION :

Cette manifestation est co-organisée par l'Asptt Nouméa Glisse et la ligue de Va'a et de canoë-kayak.

2. RÈGLES :

2.1.L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2013/2016 (RCV) pour les séries concernées, les règles de la FFVL pour la série concernée, les règles de la FFSurf pour la série concernée et les règles telles que définies par la ligue de Va'a et Canoë – Kayak pour les séries concernées.

Les règles de « bon sens marin » s'appliquent totalement et à chaque instant. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté et prévenir aussi rapidement que possible l'organisation.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation

2.2.Règles de protection de l'environnement : une embarcation ne doit jeter aucun débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

2.3.Règles de valorisation de l'éco-mobilité : dans la mesure du possible, le covoiturage comme la « co-navigation » par exemple seront favorisés.



3. CLASSES, SERIES ET EQUIPAGES ADMIS À COURIR :

Catamaran	Kitesurf
Dériveur	Va'a (V6)
Eliott 6.0	Kayaks (simple et double)
Habitable	Stand Up Paddle
Windsurf	optimist

4. SELECTION :

4.1. Au vu de la spécificité de l'épreuve, l'organisation peut être amenée à demander un justificatif de niveau de pratique d'un concurrent ou d'un équipage.

Les kitesurfs et les windsurfs pourront être invités à justifier d'une participation à une régates officielle durant l'année 2017.

4.2. L'inscription de jeunes de moins de 15 ans en catamaran, optimist, eliott, va'a sera validée par leur entraîneur, au regard de leur niveau et capacité physique et à condition d'être en binôme avec un +15 ans.

4.3. Les coureurs ne répondant pas à un niveau minimum ou aux conditions décrites ci-avant ne pourront participer à l'épreuve.

5. PRE INSCRIPTIONS :

5.1. Pré Inscription en ligne (Eticket.nc):

La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription à la BlueScope Race 2017 devront être effectués [en ligne](#).

Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions le samedi 30 septembre à l'Anse-Vata entre 12h00 à 16h30 présenter au secrétariat les documents suivants :



- L'autorisation parentale signée (pour les mineurs)
- fusée de détresse, feu à main ou cyalume

5.1.1 PRE INSCRIPTIONS AU GUICHET (www.ang.nc):

Possibilité de se pré inscrire dans les magasins LICORNE SPORTS (Magenta) ou CLAVINOVA (Centre-Ville) ou VAKARM (Eglise du vœu)

LICORNE : ouvert de 8h à 12h et 13h30 à 18h du lundi au vendredi / Le samedi de 8h à 12h.

Adresse: 60 rue Roger Gervolino, Magenta - Téléphone 27 17 07.

CLAVINOVA : ouvert de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h.

Adresse : 3 rue Georges Clémenceau, Centre-Ville - Téléphone : 28 89 90

5.2.Montant des frais d'inscription / dates d'inscription

Le montant des frais d'inscription comprend le repas du midi du dimanche 1/10, composé d'un sandwich et d'une boisson hygiénique.

Pour les Habitables / Croiseurs / Elliots les inscriptions se font directement au CNC ! Chaque équipage devra préciser s'il souhaite avoir un sandwich pour le midi.

5.3.Report d'un ou plusieurs supports

Dans le cas où un ou des supports (type windsurf, kitesurf...) ne pourraient pas prendre le départ faute de vent, il est interdit pour les compétiteurs de faire le parcours ; une longue distance sera organisée lors du week-end de réserve du 7 et 8 octobre 2017.

De fait, les supports concernés ne pourront bénéficier de remboursement de frais d'inscription.



5.4. Remboursement des frais d'inscription

En cas d'annulation de l'événement, d'une série ou d'un support pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'organisation se réserve le droit de prélever les frais engagés pour cette épreuve. Ces frais ne pourront pas dépasser 60% des frais d'inscription.

Pour bénéficier du remboursement, le concurrent devra en faire la demande par écrit au Président de l'ANG au plus tard dans un délai de 4 jours après la date prévue de l'événement. Dans ce cas, le nom du concurrent sera retiré de l'urne pour le tirage au sort des lots.

6. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

Chaque concurrent devra impérativement confirmer son inscription à l'émargement au secrétariat de la BlueScope Race le samedi 30 septembre à l'Anse-Vata ouvert de 12h00 à 16h30.

Rappel chaque coureur devra présenter :

- L'autorisation parentale signée (pour les mineurs)
- fusée de détresse, feu à main ou cyalume

7. PROGRAMME PREVISIONNEL: Samedi 30 septembre

9h00 à 12h00 Animation sur le village glisse de la BlueScope Race (baptêmes gratuits en cata, SUP, windsurf, croiseur, eliott, va'a..)

12h00 Coupe « Aloha Windsurfing Cup »

12h00 à 16h30 confirmation des inscriptions

13h30 Briefing funny race funboard, WINDFOIL ou SUP en relation avec la météo

17h Briefing OBLIGATOIRE de l'ensemble des compétiteurs à l'Anse-Vata au village de la BlueScope Race - collation offerte.



8. PROGRAMME PREVISIONNEL: Dimanche 1 octobre

6h00 **Emargement** des concurrents et chargement du matériel sur le ponton du CAN (windsurf) ou au MaryD Port Moselle (kitesurf, SUP, kayak et Va'a)

7h00 Départ vers l'Îlot Phare Amédée

8h30 Arrivée et déchargement sur l'Îlot Phare Amédée

9h00 **Briefing complémentaire obligatoire** des compétiteurs

9h30 Premiers départs possibles (SUP, Va'a...)

9. PROGRAMME PREVISIONNEL: Vendredi 6 octobre

18h remise des prix Hôtel de la Province Sud

10. PROGRAMME PREVISIONNEL: samedi 7 et dimanche 8 octobre

Réserve pour longue distance

11. CLASSEMENT :

Pour chaque série, le classement s'effectuera par le système de points à minima.

Pour toutes les séries, un classement indicatif en temps réel sera effectué.

12. TYPE DE PARCOURS :

Le parcours sera de type Raid ou longue distance en fonction de l'orientation du vent.



13. SYSTÈME DE PÉNALITE:

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un seul tour, incluant un virement de bord et un empannage est requis.

14. RÈGLES PARTICULIÈRES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales, toutes les embarcations devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires dans la zone.

15. RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Le port du gilet de sauvetage homologué CE / 50N minimum est obligatoire pour l'ensemble des séries à l'exception des Va'a qui devront l'embarquer dans leur engin.

L'équipement des embarcations devra être conforme à la législation en vigueur et si nécessaire adéquat à la nature de l'épreuve imposée par la législation en vigueur.

Chaque embarcation devra être munie d'un feu à main ou d'un cyalume à la charge du compétiteur.

D'autres armements de sécurité pourront être exigés. Ceux-ci seront précisés ultérieurement et la liste sera disponible sur le site Internet de l'ANG (www.ang.nc).

16. REMISE DES PRIX:

Les trois premiers du classement open de chaque série seront récompensés.

Dans le cas où plus de 10 embarcations d'un même support seraient inscrites, cela pourrait donner lieu à un classement spécifique avec récompenses (à discrétion de l'organisation).

Le concurrent ou l'équipage le plus rapide recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année.



17. DROIT À L'IMAGE ET À L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur accepte que l'autorité organisatrice et les sponsors de celle-ci utilisent et montrent à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors de la manifestation et utilisent gracieusement son image et son nom sur tous matériaux de ladite manifestation.

18. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la compétition entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve.

19. INFORMATIONS :

Asptt Nouméa Glisse

BP 8473 98 807 Nouméa

Président : 79 69 85

Directeur de course : 93 18 90

Email : president@ang.nc

Site : www.ang.nc